

développement en zones arides

J.M.FUNEL G.LAUÇOIN

**POLITIQUES
D'AMENAGEMENT
HYDRO-AGRICOLE**

TECHNIQUES VIVANTES



DE/L-XX-XXX0165

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

AVANT-PROPOS

Cette étude ne présente pas un bilan exhaustif des politiques d'aménagement. Elle s'appuie sur des études de cas qui ont été choisies en fonction de leur degré de représentativité et en fonction des possibilités d'accès à une information qui soit suffisamment fiable. C'est la raison pour laquelle il a été principalement retenu les aménagements existant sur les vallées du Sénégal et du Niger.

Qu'est-ce qu'un aménagement hydro-agricole ?

Si l'on s'interroge souvent à l'heure des bilans, c'est peut-être parce que les systèmes de définition — et par suite les justifications des aménagements — ont toujours un effet réducteur. On croit aller à l'essentiel en caractérisant l'irrigation par la maîtrise de l'eau, et les objectifs sont implicitement contenus dans cette affirmation : la maîtrise de l'eau, c'est le contrôle, donc l'accroissement de la production agricole. L'irrigation est un symbole, celui du productivisme et de la réussite. Les bilans ne doivent pas — ne peuvent pas — dire autre chose.

La plupart des programmes de mise en valeur sont marqués par le paradoxe de cette réussite qui n'arrive pas à convaincre totalement, quand on examine les résultats, surtout sur le plan social. Cela explique sans doute que les aménagements soient le champ privilégié du « discours » : discours de justification qui veut démontrer l'intérêt des choix imposés aux agriculteurs, discours de colmatage qui masque les enjeux, discours social enfin qui cherche à faire avaliser les techniques et leurs conséquences.

Ce paradoxe exprime en fait l'une des contradictions principales des opérations d'aménagement. Ces opérations doivent-elles être évaluées au vu de leurs résultats techniques ou de leur bilan social, l'un et l'autre étant presque toujours en opposition ?

Ainsi la technique et le social sont renvoyés dos à dos, ce qui restera toujours le cas tant qu'ils seront perçus et confrontés dans ce qu'ils ont d'exclusif. Or l'aménagement n'est pas plus un projet technique qu'il n'est un projet social. Il est à la fois l'un et l'autre, ce qui pose fondamentalement un problème d'analyse, la technique et le social devant être approchés en fonction de leurs interactions spécifiques.

Cela nous renvoie à la question de départ.



**agence de coopération
culturelle et technique**

19, avenue de Messine, 75008 Paris - France

**C conseil international
de la langue française**
103 rue de Lille Paris 75007